

Dans ce numéro

- **Le mot du Maire**
- **Dossier Le budget 2015**
- **Réalisations municipales**
- **Zoom ... sur notre Ecole**
- **La page des enfants de l'Ecole**
- **Bilan d'activité du conseil municipal**
- **Informations pratiques, agenda**
- **Etat Civil et urbanisme**

Le Bulletin municipal est édité
par la municipalité

Directeur de la publication :
Damien REGAIRAZ

Rédaction :
Commission Communication

Impression :

ALLO COPY, Annecy

Le Mot du Maire

Chères Mottandes, Chers Mottands,

Nous avons le plaisir de vous diffuser ce troisième bulletin municipal par lequel nous vous informons des actions et réalisations engagées par La Municipalité. Je vous en souhaite une très bonne lecture.

La situation économique de la France reste difficile en ce premier trimestre 2015, et les collectivités locales sont, et vont être mises fortement à contribution. C'est ainsi que nous verrons dans les 4 prochaines années, entre l'augmentation du prélèvement de péréquation intercommunale et la baisse de notre dotation globale de fonctionnement, diminuer nos recettes alors que nos charges restent (au mieux) constantes.

Sachez que le conseil municipal a voté le budget 2015 en prenant en compte ces paramètres et sans toucher pour cette année, aux taux de notre fiscalité communale. La situation financière de notre commune permet actuellement de subvenir aux besoins pour 2015. Il nous sera toutefois nécessaire de suivre avec attention l'évolution des décisions budgétaires au niveau national ou aux autres échelons qui pourraient nous contraindre à revoir cette fiscalité pour les prochaines années.

Le Budget 2015 a été préparé de façon à répondre à la fois à nos besoins prioritaires et à la satisfaction de nos obligations. Les principaux investissements délibérés concerneront : l'école communale (travaux d'extension et d'amélioration sur le site du Châtelard), l'agrandissement du cimetière, un programme de revalorisation de nos bâtiments communaux avec la mise en conformité sur l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites, des travaux de protection contre les eaux de ruissellement aux Hameaux de La Frénière et Sur Le Mollard, un programme de desserte forestière, la sécurisation des traversés de Hameaux. Ces projets, nombreux et ambitieux, seront priorités dans le temps, selon leur ampleur financière, leur urgence sécuritaire et leur pertinence technique.

Ce bulletin relate également plus en détail les actions quotidiennes, administratives et techniques, réalisées par l'équipe municipale et les agents, et vous rappelle les dates importantes concernant les différentes manifestations sur notre Commune.

Aujourd'hui, je souhaite particulièrement remercier l'association "Pêche en l'Ile" nouvellement créée à La Motte représentée par son Président Monsieur Martin Bernard ainsi que l'AAPPMA, pour leur volonté de s'investir dans la gestion piscicole et l'animation de notre plan d'eau communal. Ces deux associations auront, chacune avec des responsabilités distinctes, en charge la gestion du plan d'eau communal afin de dynamiser et revaloriser ce site, en créant des activités autour de la nature et de la pêche, et des animations conviviales autour de ce lieu tant apprécié de bon nombre d'entre nous. Merci à tous les membres et volontaires de ces associations pour leur investissement. Pour terminer, j'adresse mes remerciements chaleureux aux agents et à l'équipe municipale pour l'ensemble du travail réalisé quotidiennement afin d'assurer le service public.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable printemps et été. Veuillez recevoir l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Damien REGAIRAZ



Dossier : Le Budget 2015

Le 27 février 2015, le conseil municipal a **adopté le budget primitif pour 2015**, par 9 voix pour et 1 abstention. Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Chiffres clé du Budget 2015

- ⇒ Investissements : 1 537 500 €
- ⇒ Fonctionnement : 1 052 676 €

Les clés pour comprendre le budget :

Le budget est découpé en deux parties :

La section de Fonctionnement regroupe :

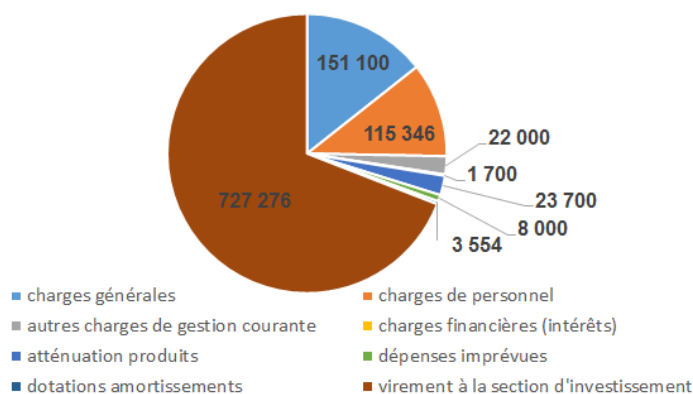
- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune : charges à caractère général, charges de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...
- les recettes composées des produits des domaines et des services, des dotations de l'Etat, de la fiscalité...

La section d'Investissement comporte :

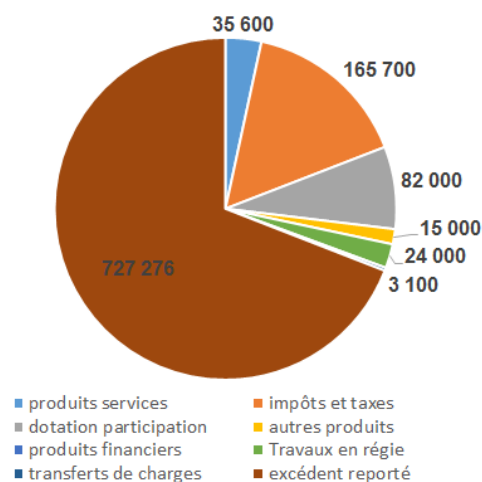
- en dépenses : les dépenses d'équipement pour la commune (travaux, opérations, etc), le remboursement de capital des dettes éventuelles
- en recette : les emprunts, subventions de divers organismes, autofinancement, etc.

FONCTIONNEMENT : 1 052 676 €

Répartition des dépenses

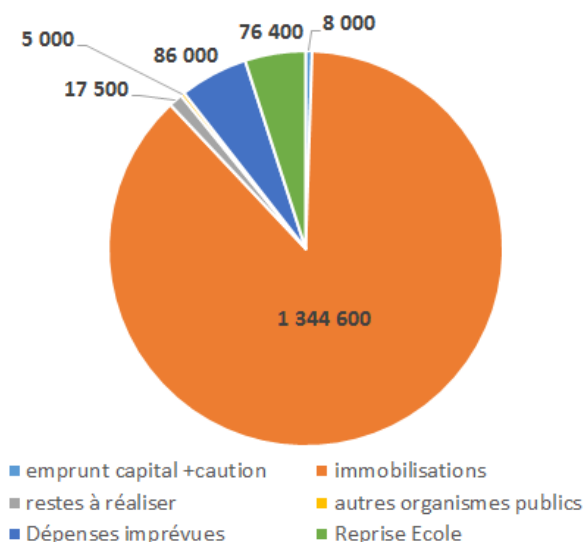


Répartition des recettes

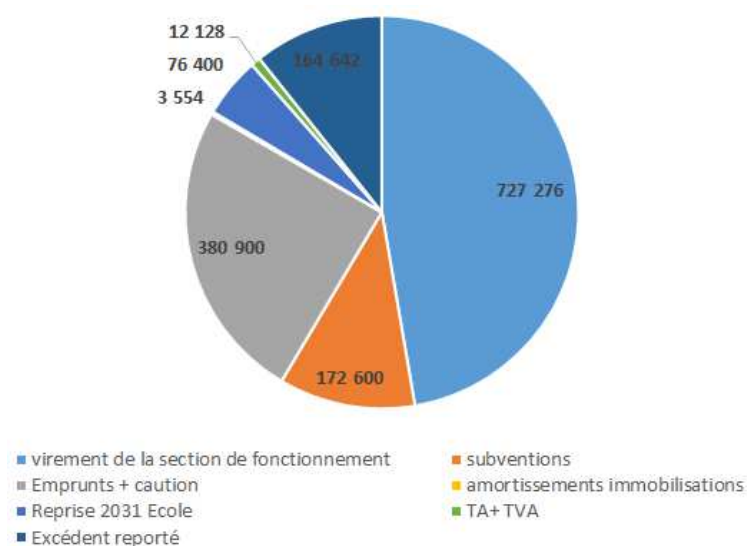


INVESTISSEMENT : 1 537 500 €

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



Dossier : Le Budget 2015 (suite)

➔ Fonctionnement

Les crédits de fonctionnement votés au titre du budget 2015 **s'élèvent à 325 400 €** (hors opérations d'ordre).

Le compte administratif de 2014 a dégagé un excédent de fonctionnement de 727 276,31 € qui a été réaffecté au budget 2015, soit **un budget de fonctionnement de 1 052 676 € (total cumulé)**.

Le budget de fonctionnement voté pour 2015 est en augmentation de 7,5 % pour faire face aux besoins de la commune liés notamment aux charges à caractère général (dépenses d'énergie, d'eau, etc), aux rythmes scolaires, etc.

Les taux d'imposition communaux 2015 restent identiques à ceux de 2014

Rappel : Taxe d'habitation : 10,67 % - Taxe sur le foncier bâti : 9,8 % - taxe sur le foncier non bâti : 49,28 %

Ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2012 et sont parmi les plus bas des 14 communes du cœur des Bauges.

Le conseil municipal a décidé **de maintenir ces taux en 2015** malgré les perspectives de baisses de dotations de l'Etat, afin de tenir compte des autres augmentations d'impôts, indépendantes de la commune, qui pèsent déjà sur la fiscalité. Les augmentations résulteront donc de la seule revalorisation des bases locatives cadastrales décidée par l'Etat et de l'augmentation de la part intercommunale.

Toutefois, le conseil municipal a souligné que des augmentations pourront être nécessaires dans les années à venir, afin de maintenir l'équilibre du budget de fonctionnement.

Ces impôts génèrent une ressource d'environ 118 000 € pour la commune, soit 36 % des crédits de fonctionnements annuels.

Les subventions aux associations en 2015

Un montant de **2 000 € a été alloué** au budget 2015 pour apporter des subventions à 12 associations.

Ce montant est en légère baisse (- 13 %), afin de de contribuer aux économies nécessaires permettant de compenser les baisses de dotation de l'Etat.

Le conseil municipal a choisi de subventionner prioritairement 8 associations locales oeuvrant en Bauges dans le domaine de la solidarité, du sport ou de l'accompagnement des enfants, ainsi que certaines associations oeuvrant dans le domaine de la santé.

Dossier : Le Budget 2015 (suite)

➔ Investissement

Le budget d'investissement **s'élève à 1 537 500 €**, en augmentation de 65 % pour engager les dépenses nécessaires aux projets prioritaires pour la Commune.

La commune a en effet des besoins d'équipement importants, qui peuvent être financés en grande partie par les excédents de fonctionnement reportés depuis plusieurs années au budget. Le recours à un emprunt sera aussi nécessaire, en particulier pour le projet de l'Ecole, en complément des subventions qui seront recherchées.

De gros investissements prévus dès 2015

Ce budget prévoit **1 344 600 € de dépenses d'équipement (travaux)**.

Les investissements ont été débattus par le conseil à l'occasion d'un débat sur les orientations budgétaires, avant d'être inscrites au budget. Les principaux investissements approuvés sont les suivants :

1. L'Ecole : avec un coût total du projet estimé à 1 300 000 euros, dont une partie (environ 800 000 euros) budgétisés dès 2015. Le projet concerne l'extension du bâtiment sur le site du Chatelard ainsi que des réaménagements.
2. Le Cimetière : avec un projet d'agrandissement, nécessaire compte tenu de la saturation du cimetière actuel (qui ne comporte plus que 3 concessions disponibles). Le projet concerne également un colombarium. Il est estimé à un maximum de 120 000 euros, dont une partie dès 2015 pour les études et autorisations d'urbanisme.
3. La Piste forestière : avec pour 2015 essentiellement des frais d'étude afin de définir précisément le tracé du projet, et engager les démarches administratives le cas échéant
4. L'Eclairage public de la commune : avec une rénovation, une mise aux normes progressive et une réflexion sur les nuisances lumineuses et possibilités d'extinction ou limitation des éclairages, là où ils ne sont pas prioritaires pour la sécurité. Ce programme permettra à terme des économies par la réduction des consommations d'énergie.
5. La refonte des réseaux d'eaux pluviales sur les hameaux de la Frénière et Sur le Mollard afin de résoudre les problèmes d'écoulement. Un enfouissement de l'ensemble des réseaux est nécessaire sur le secteur.

D'autres investissements ont également été validés et budgétisés, l'ensemble est en consultation dans les documents budgétaires.

Un endettement très réduit

La commune bénéficie d'une situation financière saine, avec un endettement réduit. Le **montant de ses échéances d'emprunt est limité** à 8 000 € en 2015, pour un capital restant dû de 28 000 € au 01/01/2015.

Ce montant correspond à 2 emprunts, contractés en 2001 et 2007, qui s'acheveront respectivement en 2016 et 2022. Ils ont concerné une opération de voirie (hameau du Rocher) et la rénovation des appartements du bâtiment de l'ancienne Ecole. Cette situation devrait permettre à la commune de négocier favorablement le futur emprunt concernant le projet d'Ecole.

Réalisations municipales

Avec cette rubrique, nous vous tenons informés des réalisations et divers travaux menés depuis le mois d'octobre, date du précédent numéro du bulletin municipal, pour l'entretien et l'aménagement de notre Commune.

Pour chacune de ces réalisations, nous gardons un souci d'efficacité et de rationalisation des dépenses pour la commune. Ceci nous amène à réaliser la plupart de ces travaux en régie, avec les services municipaux et les membres volontaires de la municipalité.

Automne 2014

Rénovation des bancs de la commune

L'ensemble des bancs publics de la commune a fait l'objet d'un démontage et d'un remplacement et lazurage des lames

Octobre et novembre 2014

Campagnes d'élagage

L'exploitant du réseau électrique, ERDF, a mené une campagne d'élagage à proximité des lignes HTA (« moyenne tension ») sur la commune en concertation avec la municipalité. Ces opérations ont été menées pour la sécurité de la distribution publique électrique et afin de prévenir des coupures.

Il est rappelé que l'élagage des arbres est normalement à charge des propriétaires des arbres. Les opérations ont toutefois été réalisées par ERDF, qui a laissé les branches coupées sur l'emprise d'abattage. Il revient aux propriétaires concernés d'organiser leur évacuation.

Octobre 2014

Coupe des roseaux de la station d'épuration

Annuellement, la coupe des roseaux de la station d'épuration est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de la station.

Les opérations de coupe des 700 m² de roseaux ont été réalisées en une journée, par l'agent communal accompagné de deux agents mis à disposition par la Communauté de Communes en charge de la compétence assainissement.



Fin octobre 2014

Entretien des cunettes

La municipalité a poursuivi son programme d'entretien des cunettes, dans la continuité des opérations initiées à l'été 2014.

L'objectif est de veiller au bon écoulement des eaux de ruissellement et à la conservation des ouvrages.



Fin octobre 2014
Renouvellement des
enrobés prioritaires et
sécurisation des voiries

Un état des lieux complet de l'état des voiries de la commune a été réalisé, de manière à définir un programme de travaux pluriannuel en fonction des priorités (sécurité, etc).

Pour 2014, les travaux ont consisté à la réfection des enrobés sur les secteurs prioritaires, sur un total d'environ 3 km : route de Chez Ballaz, route de Chez Dalphin, route de Saint Martin, route du Relai, hameau de la Frénière.



Il est prévu de poursuivre ce programme chaque année afin de veiller à la conservation de nos voiries.

Noël 2015
Illuminations

La municipalité a mis en place une guirlande festive pour les fêtes de Noël.

Hiver 2014/2015
Un entretien de fond
pour la salle des fêtes

Cet hiver, la salle des fêtes a fait l'objet d'un entretien de fond. En effet, notre salle communale est fréquemment occupée notamment par les particuliers et associations, environ 90 jours par an pour l'organisation de mariages, animations, festivités, réunions, etc.

La municipalité a engagé des opérations d'entretien : cirage du parquet, nettoyage, réparation des sanitaires, étanchéité des portes de secours... pour améliorer le confort de chacun.



Hiver 2014/2015
Déneigement

Suite aux importants événements neigeux, notamment de mi janvier, la municipalité a mis en place un important plan de suivi des opérations de déneigement.

Les opérations ont été réalisées par l'agent communal, appuyé par le maire et l'adjoint en charge des travaux et réalisées avec le matériel municipal afin d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Compte tenu d'un surcroît d'activité du à un volume exceptionnel de neige (sur certaines journées en particulier), le recours à un prestataire externe à été nécessaire.

Certains épisodes neigeux ont généré des chutes de branches et d'arbres notamment sur la route de Chez Ballaz, qui ont nécessité l'intervention de l'équipe municipale. Il est rappelé aux riverains de veiller à l'entretien de la végétation en bordure de route pour éviter ces désordres et pour la sécurité de la voirie.

Zoom ... sur notre Ecole

La vie scolaire est un sujet qui occupe une grande partie de notre travail depuis le début de ce mandat.

- **La situation actuelle :** L'école de LA MOTTE EN BAUGES est actuellement gérée en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune du CHATELARD. Au départ, ce RPI fonctionnait sur deux sites avec les enfants de maternelle accueillis dans le bâtiment de l'ancienne école sur la commune, et les enfants de primaire accueillis sur le bâtiment de l'école du CHATELARD. Puis, le RPI a fonctionné sur un seul site, celui du Châtelard, afin de permettre à LA MOTTE EN BAUGES la réalisation d'un projet d'extension de son école. Cette situation devait donc être provisoire, le temps des travaux à LA MOTTE EN BAUGES. Le projet d'extension n'ayant pas abouti, l'organisation du RPI est restée en l'état : l'école maternelle de LA MOTTE EN BAUGES est actuellement accueillie dans les locaux de l'école primaire du CHATELARD.

Les frais de fonctionnement sont partagés à 50%/50% entre les deux communes en sus desquels, mensuellement, notre commune verse un loyer de 1000 € au CHATELARD à titre de contribution aux charges d'investissement.

Le constat a été fait, après visite des bâtiments par la municipalité, rencontre du personnel et des enseignants, que la configuration actuelle des locaux de l'école du CHATELARD ne permet pas d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. En effet, les conditions d'accueil ne tiennent pas compte des besoins des tout petits (notamment au niveau des sanitaires) et un manque d'espace se fait ressentir étant donné le nombre de classes (5).

D'autre part, notre commune a été mise en demeure par la municipalité du CHATELARD (20 décembre 2014) de trouver rapidement une solution.

- **Les démarches engagées :** En tant qu'élus, nos préoccupations sont les suivantes : le bien être des enfants, des conditions d'accueil optimales adaptées aux spécificités de chaque niveau de scolarité, des règles de fonctionnement pragmatiques (horaires, garderie, cantine, gestion du personnel) par une mutualisation des services, un fonctionnement souple, des coûts maîtrisés.

La nouvelle municipalité de LA MOTTE EN BAUGES a donc engagé dès son arrivée des démarches afin de comparer plusieurs solutions alternatives.

Tout d'abord, concernant le projet de construction d'une nouvelle école sur LA MOTTE EN BAUGES, il est apparu très difficile de le mettre en œuvre. Une rencontre a eu lieu en préfecture avec la Direction des collectivités territoriales afin d'avoir plus de renseignements à ce sujet. A l'issue de cette rencontre, deux éléments importants sont apparus : d'une part, le regroupement des écoles est très fortement encouragé et d'autre part, la commune de LA MOTTE EN BAUGES n'aurait pu prétendre à aucune subvention si elle avait décidé de construire sa propre école. Compte tenu de ces éléments, la municipalité a écarté le projet de construction d'une école à La Motte.

Autre démarche, en juin 2014, les conseillers communautaires de LA MOTTE EN BAUGES ont sollicité la Communauté de Communes sur ses éventuels projets de compétence intercommunale concernant les écoles. Une étude à l'échelle intercommunale a été demandée. Le maire a saisi le Président de la Communauté de Communes par courrier fin décembre 2014 pour un positionnement. En l'absence de réponses concrètes, la solution à trouver reste au niveau communal.

Parralèlement, le conseil municipal a validé l'engagement d'une étude de faisabilité (réalisation de plans précis) pour une extension et un réaménagement des bâtiments situés au CHATELARD, par un architecte spécialisé dans le domaine scolaire. Cette étude a été restituée en novembre 2014 et présentée au conseil municipal en décembre 2014. Deux variantes ont été étudiées : **agrandissement au niveau de l'entrée actuelle ou agrandissement côté sud, en fond de cour.**

Ces deux variantes permettent de créer deux classes, une salle de repos, un bloc sanitaire adapté pour les petits et un bureau pour un ATSEM. Le coût de cet agrandissement a été estimé à 550 000 € HT (moyenne entre les 2 variantes proposées).

Reste la question de l'agrandissement du restaurant scolaire dont le coût a été estimé à 300 000 € HT et de la refonte du parking pour un coût de 140 000 €. Pour ces deux derniers postes, la commune souhaite un partage des coûts avec CHATELARD.

Enfin, la municipalité a également travaillé avec celle de BELLECOMBE EN BAUGES sur un projet de mutualisation des écoles de ces deux communes. Les deux municipalités se sont rencontrées, des réunions de travail ont eu lieu afin d'étudier cette possibilité de mutualisation et mettre en place une ébauche d'organisation. Le projet consistait à créer un RPI centralisé sur le site de BELLECOMBE EN BAUGES sachant qu'elle possède actuellement des classes non occupées.

- **Les décisions prises :** Avec tous ces éléments en main, nous avons décidé d'organiser une réunion publique afin d'exposer, dans le détail, les démarches effectuées par la municipalité et ainsi informer les habitants et parents d'élèves de la commune. Cette réunion publique s'est déroulée le 23 janvier 2015 dans notre salle des fêtes communale en présence d'une assistance nombreuse.

Les échanges ont été constructifs et ont permis de recueillir les attentes de chacun.

Lors du conseil municipal du 30 janvier 2015, les conseillers ont été invités à choisir entre :

- un accord de principe sur le projet de mutualisation avec la commune de BELLECOMBE EN BAUGES, dans le cadre d'un RPI regroupé sur le bâtiment de l'école de BELLECOMBE EN BAUGES et sur les conditions d'organisation et de mise en œuvre de ce projet.

OU

- un accord de principe sur le projet d'extension du bâtiment de l'école du Châtelard, sur la refonte du RPI actuel avec la commune du Châtelard et sur les conditions d'organisation et de mise en œuvre de ce projet.

A l'issue du vote, 2 voix se sont prononcées en faveur de la mutualisation avec BELLECOMBE EN BAUGES et 8 voix pour le projet d'extension de l'école du CHATELARD.

Aujourd'hui, les discussions avec la municipalité du CHATELARD sont en cours pour concrétiser le projet.

La page des enfants de l'Ecole

Cette page a été entièrement réalisée par les enfants de l'Ecole et leur équipe enseignante : nous les remercions beaucoup de leur contribution !

Les élèves de GS-CP-CE1 de La Motte en Bauges et du Châtelard en classe découverte

Nous sommes allés en classe découverte dans la Drôme les 23 et 24 mars et nous avons fait beaucoup de choses. Nous avons visité St Antoine l'Abbaye, un village du Moyen-Age. Au salon du livre de Chatillon St Jean, on a lu des livres et on a même pu s'asseoir sur des coussins. Avec l'illustrateur Lionel Le Néouanic, on a discuté des illustrations du livre *l'Eléphant et l'Escargot*. On a aussi rencontré Franck Prévot, il est auteur de livres de jeunesse et il nous a montré ses manuscrits.

On a dormi avec nos copains dans un centre qui s'appelait La Jacine. On a bien mangé: des carottes râpées, de la viande et des pâtes, du fromage et de la mousse au chocolat. Le matin, on a pris le petit déjeuner et on est repartis. Dans le bus, on a joué avec les copains. Notre chauffeur s'appelait William et il était très gentil, il nous a aussi mis des dessins animés pendant le voyage.

Le mardi matin, on a visité le palais du facteur Cheval à Hauterives. Il y avait des statues, des pierres et des coquillages. Il a fallu 33 ans pour tout construire et ce palais est vraiment très grand et solide. On pouvait même rentrer dans une galerie et monter dedans par les escaliers. Dans le musée, on a vu des photos de la famille du facteur Cheval.

Avec nous, pour nous accompagner, il y avait les maîtresses Julie et Magali, Danny, Martine, Fiona, Lucie et William. C'était génial, on s'est bien amusés pendant ce voyage.

Les élèves de GS-CP



Le 10 mars, nous sommes allés pour la 4ème fois au ski à St François. Le soleil était au rendez-vous.

Les petits ont fait de la pelle à neige et des constructions avec des seaux, des pelles... des châteaux de neige !

Les moyens ont chaussé les skis de fond :

C'était trop chouette, parce que j'ai fait du ski toute la journée, avec mes bâtons ! (Antonin)

J'ai beaucoup aimé le ski et la luge ! (Even)

Après une petite boucle, on a essayé de faire le pas de "canard" pour monter avec les skis, puis on est redescendu.

On a aussi fait un jeu "le relais", en 2 équipes et il fallait aller très très vite !

Après un bon pique-nique dans la salle hors-sac, toute la classe a repris les activités jusqu'à 2h de l'après-midi.



Les élèves de PS-MS

Bilan d'activité du conseil municipal



Les séances du conseil municipal sont publiques.

L'ordre du jour est affiché en Mairie au moins trois jours avant la séance, ainsi que sur les panneaux d'affichage répartis sur la commune. Il est également diffusé sur le site internet.

Les comptes rendus sont diffusés de la même manière.

Retrouvez ci-dessous le résumé des principales décisions et délibérations des conseils municipaux qui ont eu lieu sur le dernier semestre.

L'activité du conseil a été soutenue, puisque **7 conseils municipaux se sont tenus** entre novembre 2014 et avril 2015.

▪ Conseil Municipal du 14 novembre 2014

Le conseil s'est essentiellement consacré à des décisions concernant la gestion du personnel municipal. Les élus ont notamment décidé d'accorder aux agents une participation financière pour la couverture du risque prévoyance à compter du 01^{er} janvier 2015.

Le conseil a également décidé de **maintenir le taux de taxe d'aménagement** en vigueur sur la Commune. Ce taux est fixé uniformément sur la commune à 3 %, il n'a pas été révisé depuis 2012. Cette taxe, pour sa part communale, a vocation à financer les équipements publics municipaux nécessités par l'urbanisation. Ce taux est l'un des plus bas des 14 communes du territoire de la Communauté de Communes du Cœur des Bauges.

▪ Conseil Municipal du 12 décembre 2014 : tarification des services municipaux

Lors de cette séance, le conseil a examiné et approuvé une **nouvelle grille de tarification des services municipaux** : prix des concessions et des places au cimetière et colombarium, tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle des mariages, tarifs de locations du foncier agricole loué, tarifs de locations des appartements et garages et des photocopies.

Certains de ces tarifs ont été actualisés pour tenir compte de l'évolution de charges de fonctionnement de la Commune, d'autres ont été maintenus.

Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur à compter du 01^{er} janvier 2015. Vous pouvez consulter ces tarifs sur le site internet de la mairie, ainsi que directement en Mairie.

▪ Conseil Municipal du 19 décembre 2014 : séance de travail sur l'école

Cette séance de travail du conseil municipal a permis aux élus d'examiner les différentes solutions alternatives pour l'école de la Motte en Bauges :

- Dossier d'étude de faisabilité pour un bâtiment sur le site du Chatelard (présenté par l'architecte mandaté par la commune de LA MOTTE EN BAUGES)
- Possibilités de mutualisation avec l'école de BELLECOMBE-EN-BAUGES (présenté par le Maire de BELLECOMBE EN BAUGES)

Le conseil s'est accordé pour organiser une réunion publique, afin de partager ces informations avec les habitants, parents d'élèves, enseignants et entendre leurs avis sur cet important sujet pour la Commune.

▪ Conseil Municipal du 30 janvier 2015 : décision pour l'école

Le conseil a débattu exclusivement des différents projets possibles pour l'école de LA MOTTE EN BAUGES (voir le **Zoom** dans le présent bulletin municipal). Un rappel des différentes solutions a été présenté, et un débat a eu lieu, suite à la réunion publique qui avait été organisée la semaine précédente, réunissant de nombreux habitants, parents d'élèves, représentants des enseignants, etc.

Cette séance a permis d'aboutir à un **accord de principe** pour un projet d'extension du bâtiment de l'école du CHATELARD et sur la refonte du RPI actuel avec la commune du CHATELARD. La majorité des élus a opté pour cette alternative, plutôt que pour une mutualisation avec l'école de BELLECOMBE EN BAUGES.

▪ Conseil Municipal du 27 février 2015 : débat d'orientations budgétaire

Le conseil municipal s'est réuni, en amont du vote du budget, pour discuter des **orientations budgétaires pour l'année 2015** : une liste des projets d'investissements a été établie, avec les priorités (en particulier l'école, le réaménagement du cimetière, la rénovation des bâtiments de la mairie et de l'ancienne école, mais d'autres encore.).

Cette séance a permis de préparer efficacement les documents budgétaires de l'année 2015, qui ont été examinés lors de la séance suivante.

▪ Conseil Municipal du 13 mars 2015 : examen des documents budgétaires

Cette séance a été consacrée à l'examen et au **vote des documents budgétaires** pour l'année 2015 : *Compte Administratif pour l'exercice 2014, Compte de gestion du payeur pour l'exercice 2014, Affectation du résultat de fonctionnement 2014, Budget primitif 2015, Taux d'imposition 2015, Subventions aux associations, etc.*

▪ Conseil Municipal du 17 avril 2015 : affaires courantes

Cette séance a été consacrée au suivi de plusieurs affaires courantes.

En particulier, le conseil municipal a donné son accord pour établir une convention avec l'association AAPPMA La Truite du Chatelard et l'association Pêche en l'Île (créée début 2015 par des habitants de la commune), pour **la gestion du plan d'eau communal et de ses abords**.

La commune met à disposition des deux associations ce site, en contrepartie de leur engagement à gérer le patrimoine piscicole et promouvoir la pêche en eau close (pour ce qui concerne l'AAPPMA), et à entretenir les abords du sites et organiser des manifestations festives et familiales autour de la pêche et de la nature (pour ce qui concerne l'association Pêche en l'Île).

La municipalité remercie ces deux associations de leur engagement, et se réjouit que le site du plan d'eau puisse être revalorisé et davantage ouvert aux familles.

Informations pratiques

- **Sécurité routière dans les hameaux**

La municipalité a bien entendu les réclamations et inquiétudes de certains habitants riverains des principaux axes de circulation de la commune, concernant la sécurité routière.

Le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de sécurisation dans certains des hameaux. Une première enveloppe financière spécifique d'environ 25 000 euros a été inscrite au budget pour 2015, dans le cadre du poste voirie.

La réflexion est en cours pour identifier les zones prioritaires et définir les solutions techniques adaptées (par exemple : mise en place de ralentisseurs, chicanes, limitations de vitesse, radars pédagogiques, signalisation horizontale et verticale, etc.)

- **Ordures ménagères : Réflexions en cours sur une nouvelle organisation**



La Communauté de Communes, en concertation avec les communes représentées à la Commission Eau/Assainissement engage une réflexion pour une **nouvelle organisation de la gestion des ordures ménagères**.

La réflexion porte sur l'opportunité de mettre en place des conteneurs semi-enterrés, et d'organiser une collecte en apport volontaire au lieu d'une collecte au porte à porte.

L'un des objectifs est de rationaliser les circuits de collecte et d'optimiser les coûts financiers et environnementaux de collecte (limitation du nombre de rotations du camion, etc.).

Une décision pourrait être prise au deuxième semestre pour une mise en œuvre courant 2017.

Agenda

Retrouvez l'intégralité des réunions et des événements sur le site internet de la mairie (conseils municipaux, réunions, festivités, etc), aux rubriques suivantes : agenda des élus et agenda des événements. Le planning de réservation de la salle des fêtes y est également consultable !

Quelques dates à noter (non exhaustif) :

- **17 mai 2015** : thé dansant à la salle des fêtes, organisé par le Club du Mont Chabert
- **28 juin 2015** : thé dansant à la salle des fêtes, organisé par le Club du Mont Chabert
- **05 juillet 2015** : cérémonie du souvenir à la stèle Chauland, au Noiray, à 10h15
- **16 août 2015** : Brocante et thé dansant, place de la Mairie et salle des fêtes, organisée par le Club du Mont Chabert
- **10 octobre 2015** : Rallye des Bauges. Le rallye fête son 30^{ème} anniversaire. Le samedi 10 octobre après-midi, le rallye passera à la MOTTE EN BAUGES sur les routes de St Martin, des Frénods et des Blaches. La circulation sera fermée de 14h à 19h. Des véhicules historiques de compétition feront partie de la course !

Etat Civil : juin 2014 à avril 2015

Naissances :

IMPERATO Marius le 27/06/2014 – Les Dalphins
SALIVET Célestine le 21/11/2014 – Lotissement le Crêt
GIRARD Titouan le 27/01/2015 – La Clouterie Le Chef-Lieu
GIRAUDET Enzo le 05/02/2015 – Les Frénods

Mariages :

Thierry CARRE et Fabienne LAURENT le 26/07/2014 – Le Noiray
Fabrice PARIS et Catherine DRONE le 14/02/2015 – Le Rocher

Décès :

M. SEGAY René le 28/10/2014 – Les Dalphins
Mme PAPIN Thérèse le 22/11/2014 – Les Moulins
M. BRUNOD Jean le 17/01/2015 – Les Brunods
M. CABRIN Germain le 24/01/2015 – Lotissement Le Mollard
M. NEYRET Albert le 29/01/2015 – Le Rocher
M. FRENOD Jean le 01/02/2015
M. ERHARD Quentin le 20/02/2015 – Le Noiray
Mme SOUFFREY Renée le 23/02/2015
Mme COLLOMBAT Renée le 07/03/2015 – Les Frénods
Mme GARIN Brunhilde Irma le 07/04/2015 – Les Moulins

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

Urbanisme : juin 2014 à avril 2015

NOM et ADRESSE du déclarant	Nos de parcelles	Adresse des travaux	Nature des travaux	Date de dépôt	Décision	
					Nature	Date
Déclarations préalables						
VILLE Grégory Les Blâches 73340 La Motte en Bauges	B 2647-B 2649	Les Blâches	Remplacement cheminée par vélux Déplacement conduit cheminée côté Sud côté Sud	08/10/2014	Tacite	09/11/2014
BECCU Jean-François 74, rue de la Belle Etoile 73000 CHAMBERY	B2603-2605-2608 2610-2773-2776	Chez Frénod	Division parcellaire	22/10/2014	Accepté	12/11/2014
PAPUT Gérard Gerbioz 73340 La Motte en Bauges	B 2484 B 2485 B 2486	Gerbioz	Couverture partielle terrasse existante	14/02/2015	Tacite	15/03/2015
BOITIAUX Daniel Cornillon 73340 La Motte en Bauges	B 2894	Cornillon	Modification de façades (suppression fenêtres et création baie coulissante et fenêtre abattant basculant)	17/02/2015	Tacite	18/03/2015
KARIM Mohsen Le Rocher 73340 La Motte en Bauges	B724 2377 2381	Le Rocher	Construction abri voiture ouvert et couvert	21/03/2015	Refusé relève de PC	
Permis de construire						
LEGUET Christian 26, rue des Bergères 56320 LE FAOUËT	B 2773 a	Chez Frénod	Construction maison individuelle	31/01/2015	Accepté	17/04/2015
LORIoT Dominique Chamberaz 73410 SAINT GIROD	B 2886	Les Brunods	Construction villa individuelle	18/02/2015	Accepté	27/03/2015
GODYN Adrien Les Poisats 73340 LA MOTTE EN BAUGES	B 365a	Les Poisats	Extension habitation	17/03/2015	Refusé	27/03/2015
PICARD Tony Les Moulins 73340 LA MOTTE EN BAUGES	B 2320 et 603	Les Moulins	Extension habitation et Création garage en annexe	21/03/2015		
KARIM Mohsen Le Rocher 73340 La Motte en Bauges	B724 2377 2381	Le Rocher	Construction abri voiture ouvert et couvert	18/04/2015		